



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du commerce international

CIIT • NUMBER 020 • 1st SESSION • 42nd PARLIAMENT

TÉMOIGNAGES

Tuesday, May 17, 2016

Président

L'honorable Mark Eyking

Standing Committee on International Trade

Tuesday, May 17, 2016

•(0845)

[Traduction]

Le président (L'hon. Mark Eyking (Sydney—Victoria, Lib.)): Bonjour et bienvenue.

Je souhaite la bienvenue à tous les visiteurs à l'arrière de la salle alors que nous poursuivons les consultations du Comité permanent du commerce international auprès des Canadiens et de parties prenantes sur les répercussions du Partenariat transpacifique ou le PTP.

Il est agréable d'être de retour à Ottawa, j'imagine. Nous avons visité six provinces jusqu'à présent. Nous avons commencé par la Colombie-Britannique, puis nous sommes passés aux provinces de l'Ouest, pour ensuite nous rendre au Québec et en Ontario la semaine dernière. Nous sommes de retour à Ottawa et nous nous rendrons dans la région atlantique. Nous gardons le meilleur pour la fin. Nous attendons la venue de la saison de la pêche et nous nous rendrons là-bas pour goûter aux produits de la mer cet automne.

Nous avons organisé beaucoup de consultations partout au pays. Nous avons entendu de nombreux intervenants, notamment des secteurs de la santé et de l'agriculture, mais nous n'avons pas entendu beaucoup de représentants de l'industrie des produits de la mer jusqu'à maintenant. Ce sera l'objet de notre rencontre d'aujourd'hui.

Je dois prévenir les témoins: ces temps-ci à Ottawa, nous pouvons être appelés à voter à tout moment. Une situation qui pourrait survenir aujourd'hui, mais nous allons procéder comme s'il n'y avait aucun vote et puis on verra.

Aujourd'hui, nous avons deux témoins dans notre premier groupe. Clearwater Seafoods et l'Union des pêcheurs des Maritimes.

Je ne sais pas si le représentant de l'Union des pêcheurs des Maritimes est au téléphone et s'il peut nous entendre ou je ne sais pas s'il se joindra à nous un peu plus tard.

[Français]

M. Christian Brun (directeur général, Union des pêcheurs des Maritimes): M'entendez-vous?

[Traduction]

Le président: Oui. Merci d'être ici.

Nous allons commencer par Clearwater Seafoods, puis ce sera à vous pour cinq minutes. Nous allons ensuite donner la parole aux députés.

Christine Penney, la parole est à vous pour cinq minutes.

Mme Christine Penney (vice-présidente, Durabilité et Affaires publiques, Clearwater Seafoods Limited Partnership): Au nom de Clearwater Seafoods, j'aimerais remercier le Comité de me donner l'occasion de témoigner à propos de cet enjeu important. Cette année, notre entreprise célèbre son 40^e anniversaire — 40 ans d'excellence et de commerce durable de produits de la mer. Pour Clearwater, le commerce international a commencé avec un simple chargement de

camion de homards de la Nouvelle-Écosse vendus à Boston. Aujourd'hui, nous vendons les meilleurs produits de la mer du Canada dans plus de 30 pays.

Nous estimons que le libre-échange et le Partenariat transpacifique sont essentiels à notre succès à l'avenir. Nous aimerions féliciter le gouvernement fédéral pour le leadership dont il a fait preuve dans le renforcement des relations commerciales qui profitent à nos économies locales.

Clearwater Seafoods est un fournisseur mondial de premier plan de crustacés sauvages de qualité supérieure. Notre entreprise a été fondée en 1976 et elle est aujourd'hui la plus grande entreprise intégrée verticalement en Amérique du Nord faisant la distribution et la transformation de crustacés de première qualité. Notre entreprise est l'une des plus grandes titulaires de quotas et de permis pour la pêche des crustacés dans le Canada atlantique et elle est l'une des seules entreprises de pêche au Canada cotée en bourse. Nous possédons des navires-usines à la fine pointe disposant de technologies de transformation pour la congélation en mer, en plus de la capacité avancée de transformation, d'entreposage et de distribution terrestre. Clearwater Seafoods compte environ 1 400 employés dans les collectivités côtières partout dans la région atlantique.

Clearwater est dotée de plateformes mondiales considérables pour la vente, le marketing et la distribution. Comme je l'ai mentionné, nous vendons nos produits dans plus de 30 pays, le tiers de notre commerce ayant lieu en Asie.

En 2015, nous avons vendu pour environ 150 millions de dollars de produits dans les pays faisant partie du PTP. À l'exclusion des pays de l'ALENA, c'est-à-dire les États-Unis et le Mexique, les ventes vers les pays inclus dans le PTP se chiffraient à 72,4 millions de dollars. À lui seul, le Japon comptait pour presque 14 % des ventes de Clearwater en 2015.

Clearwater a toujours été en faveur de la réduction des barrières au commerce partout dans le monde. En 1976, quand nous nous sommes lancés en affaire, nous étions un petit distributeur de homards comptant sur un point de vente local et des activités d'exportation de gros dans le marché des produits de la mer de Boston. Dans les années qui ont suivi, Clearwater a été à l'origine du concept d'entreposage prolongé et d'expédition par avion des homards vivants vers le Japon et l'Europe.

Clearwater possède de l'expérience dans l'ouverture et le développement de marchés étrangers pour les produits de la mer canadiens. Nous avons récemment appuyé la ratification de l'entente commerciale entre le Canada et l'Union européenne, et nous participons souvent à des foires commerciales partout dans le monde, y compris en Asie, pour tisser des liens avec nos clients et aller à la conquête de marchés pour les produits de la mer canadiens de première qualité.

Pour ce qui est de l'importance de la région Asie-Pacifique pour les produits de la mer en général, le secteur canadien des produits de la mer dépend des marchés d'exportation pour prospérer. Nos océans regorgent de ressources qui dépassent largement la demande canadienne en produits de la mer. Selon les estimations de Statistique Canada, la valeur des exportations de produits de la mer au Canada était d'environ 6 milliards de dollars en 2015. Les pays de l'Asie-Pacifique représentent des marchés importants pour les produits de la mer canadiens. En 2015, la valeur estimée des exportations de produits de la mer canadiens vers les pays du Partenariat transpacifique se chiffrait à environ 400 millions de dollars, représentant près de 8 % des exportations de produits de la mer canadiens. De ce chiffre, le Japon comptait pour 261 millions de dollars d'exportations et le Vietnam pour 106 millions de dollars, faisant de ces pays les plus importants marchés du PTP pour les produits de la mer canadiens.

Au Japon, les importations de produits de la mer comptent pour 50 % de la consommation nationale de ces produits. Toutefois, les tarifs imposés sont assez élevés et dans certains cas grimpent jusqu'à 15 %. Le PTP éliminera les deux tiers de ces tarifs, puis les éliminera complètement d'ici 15 ans. Un fait important pour la bonification de notre relation commerciale avec le Japon pour ce qui est des produits de la mer.

Au Vietnam, les importations comptent pour seulement 8 % de la consommation de produits de la mer, ce qui donne lieu à un excellent potentiel de croissance. On estime que la consommation pourrait augmenter d'environ 8 % entre 2016 et 2020. Au Vietnam, les tarifs peuvent s'élever jusqu'à 34 % pour les produits de la mer canadiens. Grâce au PTP, 83 % de ces tarifs seront éliminés immédiatement et la totalité sera éliminée d'ici 10 ans.

• (0850)

Je reviens maintenant à l'incidence du Partenariat transpacifique pour Clearwater. Clearwater livre concurrence à l'échelle mondiale pour l'obtention de parts de marché et les tarifs...

Le président: S'il vous plaît, pourriez-vous conclure en 30 secondes.

Vous pourrez compléter au moment de la discussion.

Mme Christine Penney: Clearwater livre concurrence pour l'obtention de parts de marché et les tarifs et les barrières non tarifaires constituent des considérations importantes pour notre entreprise. Le homard, le crabe des neiges et les crevettes congelées sont frappés d'importants tarifs dans les marchés du PTP.

En conclusion, le PTP assure un environnement commercial mondial équitable pour les produits de la mer canadiens, permettant aux entreprises canadiennes de livrer concurrence, de prendre de l'expansion et d'investir dans la croissance au profit des travailleurs canadiens. La conquête de nouveaux marchés et la croissance des exportations des produits de la mer canadiens au moyen de l'élargissement du libre commerce seront bénéfiques pour Clearwater et pour les pêches canadiennes dans leur ensemble.

Je vais m'arrêter ici.

Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup. Vous avez tous une histoire de réussite depuis ce premier camion de homards. Votre performance est remarquable et le potentiel est étonnant. Merci.

Maintenant, transportons-nous dans la magnifique ville de Shediac.

Est-ce d'où vous venez, monsieur Brun? Êtes-vous à Shediac?

• (0855)

[Français]

M. Christian Brun: Oui, c'est exact.

[Traduction]

Le président: Merci d'être avec nous aujourd'hui. Pourriez-vous nous offrir votre évaluation du PTP en cinq minutes ou moins?

Vous avez la parole.

[Français]

M. Christian Brun: Merci beaucoup, monsieur le président. Je ne sais pas si les vice-présidents M. Hoback ou Mme Ramsey sont présents aujourd'hui.

Nous vous remercions de cette invitation à comparaître devant le comité aujourd'hui.

Je travaille depuis une douzaine d'années pour l'Union des pêcheurs des Maritimes à Shediac, au Nouveau-Brunswick. C'est là où se situe son siège social. Nous représentons des pêcheurs côtiers de la côte Est du Nouveau-Brunswick et de trois régions de la Nouvelle-Écosse, soit la région du Cap-Breton, — nous travaillons avec Mme Ludwig, qui est membre de votre comité — les régions de Pictou et d'Antigonish et aussi les régions du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, qui sont à l'autre extrémité de la province.

Nous représentons plus de 1 300 pêcheurs de homard, de hareng, de flétan et une multitude d'autres espèces côtières. Nous représentons aussi des pêcheurs propriétaires-opérateurs. Ils sont propriétaires de leur entreprise et opèrent leur bateau. Ces gens vivent dans la communauté, dépensent leur revenu dans la communauté et restent dans les régions pour les voir s'épanouir.

C'est très important, puisque cette pêche côtière réussit à faire vivre, à faire croître et à dynamiser des centaines de communautés dans les provinces de l'Atlantique. Sans cette industrie, il serait très difficile d'occuper le territoire des provinces de l'Atlantique, surtout à l'heure actuelle, car la situation est difficile économiquement. J'inclus aussi le Québec, puisque la pêche y est très importante. Évidemment, il faut aussi inclure la région du Pacifique. On connaît cette région un peu moins, bien qu'on ait souvent des contacts avec les gens de cette région.

Je soulignerais que je suis aussi président de la Fédération des pêcheurs indépendants du Canada, un organisme qui regroupe toutes ces organisations de pêcheurs, comme l'Union des pêcheurs des Maritimes, et qui représente plus de 7 000 pêcheurs indépendants. Ils possèdent et opèrent leurs bateaux au Canada dans les cinq provinces qui donnent sur l'Atlantique et opèrent aussi dans l'Ouest canadien.

Nous appuyons la diminution des barrières et des frais tarifaires partout dans le monde, surtout pour nos pêcheries les plus importantes. Nos pêcheurs sont, avant tout, des pêcheurs de homards et de crustacés. C'est très important, d'autant plus que c'est une pêche destinée à l'exportation. En effet, les homards et les crustacés sont vendus dans une très grande proportion à l'extérieur du Canada. Toute diminution des barrières tarifaires existantes augmente le potentiel de ventes des espèces les plus importantes pour nos pêcheurs. Cela permet d'augmenter la valeur des produits et la compétitivité du Canada dans le secteur des fruits de mer.

J'aimerais partager avec vous certaines statistiques et ce qu'elles signifient. Il est assez triste — j'aimerais souligner cela très fortement — que l'industrie de la pêche soit l'une des industries les plus sous-estimées au Canada, alors que c'est l'une des industries ayant le plus de potentiel au pays. C'est comme cela depuis plusieurs années, puisque la pêche repose sur des milieux marins très imprévisibles. Il est très difficile de faire des études scientifiques puisqu'on parle de la mer. Les choses ne sont pas visibles et faciles d'accès. Le milieu est très imprévisible puisqu'il y a beaucoup de prédateurs et beaucoup d'autres activités qui se déroulent en mer. De plus, certaines humaines ont un impact sur nos pêches.

Il est très important de souligner l'importance et le potentiel des pêches.

• (0900)

Au cours surtout des 50 dernières années, il y a eu des hauts et des bas, mais la preuve est faite aujourd'hui que le potentiel est énorme.

Prenons uniquement l'exemple du homard. En 2014, la quantité de homards pêchés se chiffrait à 352 millions de livres. La valeur du homard du Canada — je devrais plutôt dire de l'Atlantique puisque c'est surtout là qu'il est pêché — atteint aujourd'hui 1,5 milliard de dollars. Cela représente une augmentation d'environ 33 % au cours des cinq dernières années. C'est imprévisible, mais le potentiel est énorme.

[Traduction]

Le président: Veuillez m'excuser, monsieur, pourriez-vous conclure?

[Français]

M. Christian Brun: Oui, certainement.

J'aimerais dire rapidement deux dernières choses qui sont très importantes.

D'abord, la stratégie concernant le homard et les crustacés est de créer un triangle de demande, soit en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. Nous dépendons trop fortement de l'Amérique du Nord, qui représente environ 86 % de nos exportations. C'est un pourcentage qui est trop élevé. Il faut diversifier nos ventes. C'est pour cela que les accords de libre-échange et la diminution des barrières es tarifaires sont très importants si nous voulons développer encore davantage le marché de l'Asie.

Le dernier point que je voulais souligner est aussi très important. Dans les négociations des accords de libre-échange, il faut absolument respecter les politiques et les règles du jeu canadiennes. En Atlantique, il y a une politique du propriétaire-opérateur. Celle-ci est très importante pour faire en sorte que les bénéfices de la pêche restent dans les mains des pêcheurs, qu'ils se rendent jusqu'aux communautés et que l'argent gagné soit dépensé chez nous.

Comme je l'ai expliqué, l'occupation du territoire et les économies de centaines de communautés qui n'ont rien d'autre pour faire fonctionner leur économie sont en jeu. C'est donc extrêmement important et non négociable. Il est très important de le souligner.

En conclusion, il est clair que nous appuyons des diminutions tarifaires dans la région du Pacifique. Il est très important pour l'avenir de développer ce triangle de demande partout dans le monde, afin de mieux valoriser nos produits de la mer et, surtout, les crustacés qui sont très importants pour nous.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur. Vous représentez un grand groupe de pêcheurs, des hommes et des femmes qui travaillent en mer ou sur les côtes. Je vous félicite pour le travail que vous faites.

Vous avez demandé qui sont les membres du Comité. Je vous en présente quelques-uns. Les membres du Comité viennent de partout au pays. M. Dhaliwal, de la Colombie-Britannique, et MM. Ritz et Hoback de la Saskatchewan. Du sud-ouest de l'Ontario, M. Van Kesteren et Mme Ramsey. De la région de Toronto, M. Peterson et M. Fonseca. Mme Lapointe vient du Québec et Mme Ludwig des Maritimes. Je suis du Cap-Breton et vous représentez beaucoup de gens de ma région aussi.

Nous allons passer au tour de table avec les députés. J'aimerais que chaque député puisse prendre la parole, alors s'il vous plaît, soyez brefs.

Commençons avec les conservateurs, monsieur Ritz, à vous la parole.

L'hon. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci, monsieur le président. Merci pour vos exposés ce matin, mesdames et messieurs.

Je connais bien Clearwater et l'excellent travail que vous réalisez au Japon. Il y a environ un an, j'ai rencontré votre président dans un test de dégustation avec des Japonais. Les chefs avaient surtout préparé du homard, mais aussi une dizaine d'autres plats. Tout s'est très bien déroulé. Nous avons exhibé un homard colossal de 20 livres pour donner une idée de la taille de l'industrie.

Christian, vous avez tout à fait raison de dire que l'industrie a besoin du commerce pour prendre de l'expansion. Nous savons qu'elle a du potentiel. C'est la première fois que j'entends parler d'un triangle de commerce, mais vous avez visé dans le mille. Plus il y a de gens à la recherche d'un produit, plus ce produit prendra de la valeur.

Avec le premier ministre, nous avons visité l'usine d'Alibaba, à Hangzhou, en Chine. En l'honneur du premier ministre, Jack Ma a dit qu'il allait vendre du homard canadien. Il n'a fallu que neuf minutes pour écouler les 250 000 homards. Vous avez bien raison de parler de la région Asie-Pacifique. Le Vietnam a beaucoup de mal à obtenir un produit canadien de haute qualité.

Nous sommes à une étape délicate du PTP. Nous semblons attendre que les Américains ratifient le traité avant d'emboîter le pas. S'agit-il de la bonne décision, ou devrions-nous ouvrir la marche sans attendre le prochain président? Ni les démocrates ni les républicains ne semblent en faveur de ce traité. Devrions-nous donner l'exemple en allant de l'avant?

Christine, je vais commencer par vous.

●(0905)

Mme Christine Penney: Nous aimerions certainement que le Canada fasse preuve de leadership. Nous avons parlé de l'importance de ce traité pour l'industrie canadienne. Je souligne que nos concurrents pourraient faire partie du traité et fournir des produits semblables aux nôtres. Nous tenons donc à ce que le Canada exerce son influence pour faciliter l'entrée en vigueur du PTP.

L'hon. Gerry Ritz: Christian, voulez-vous ajouter quelque chose?

[Français]

M. Christian Brun: Monsieur le président, les commentaires qui viennent d'être formulés sont très importants.

Il est très important de continuer à trouver de nouveaux marchés ou de nouveaux débouchés. Les marchés du Vietnam sont extrêmement importants pour la Chine. Les produits passent souvent par le Vietnam. Les marchés de l'Australie ont aussi un énorme impact économique dans le monde. Il ne faudrait pas négliger ces marchés — je parle ici des pays qui font partie de l'accord du PTP. Le Canada devrait jouer un rôle de leadership pour inciter ses voisins américains à voir l'importance de ce partenariat.

Il ne faut pas oublier qu'il y a deux sortes de produits du homard: le homard vivant et le produit congelé, qui devient de plus en plus populaire. La Chine et les autres pays asiatiques pourraient être très intéressés à ces produits. Il y a un énorme potentiel que nous n'avons pas encore exploité, ne serait-ce qu'un peu. Ce n'est que la pointe de l'iceberg et il faut vraiment développer le potentiel que présente ce secteur.

[Traduction]

L'hon. Gerry Ritz: Bien sûr, et nous pouvons aussi profiter de la plus-value, qui pourrait s'avérer très profitable. Cela demande des transformations supplémentaires, et il y a évidemment un prix rattaché à cela, mais il y a bien des parties du homard qui peuvent servir aussi. Combien de temps faudrait-il aux industries du Canada atlantique, dont nous parlons aujourd'hui, pour ajouter ces produits à valeur ajoutée à la chaîne de transformation et ainsi tirer le plus grand profit possible des produits offerts sur le marché?

N'oublions pas que la mise en oeuvre du PTP et de l'AECG sera progressive. Il est très important, selon moi, d'indiquer clairement à l'industrie qu'elle doit trouver les débouchés et se doter des outils nécessaires. J'aimerais vous entendre là-dessus, s'il vous plaît.

Le président: Veuillez donner une réponse brève, s'il vous plaît.

[Français]

M. Christian Brun: Je suis complètement d'accord pour dire qu'il y a énormément de potentiel, mais il reste du travail à faire. Dans les 10 ou 15 dernières années, de très bonnes choses ont été faites pour valoriser encore davantage le homard. Nous avons de 30 à 40 produits seulement pour le homard congelé. Au cours des 15 dernières années, l'innovation dans le secteur de la congélation et de la transformation du homard a été incroyable et fulgurante.

On présente maintenant une gamme de produits, notamment des queues de homard, des pattes ou le corps entier cuit ou cru. Il y en a pour tous, du plus grand chef qui veut présenter un produit absolument fascinant, à une famille qui veut un repas de homard beaucoup plus abordable. Nous avons réussi à offrir toute une gamme de différents produits. Il y a de l'innovation, mais je suis d'accord pour dire qu'il doit y en avoir encore plus au Canada.

●(0910)

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur.

Nous passons maintenant aux libéraux pour cinq minutes.

Madame Ludwig, la parole est à vous. Allez-y.

Mme Karen Ludwig (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, Lib.): Bonjour et merci de vos deux exposés. Je viens de la région atlantique et je trouve que la discussion et vos observations sont très encourageantes.

Bien des entreprises m'ont dit que la disparité des normes dans le traitement du poisson constitue un inconvénient majeur.

Puisque vous travaillez dans cette industrie, Christian, vous devez savoir qu'il y a une pénurie manifeste de harengs et que les stocks sont à des niveaux alarmants partout en Amérique du Nord. En matière d'approvisionnement en poisson, comment le manque d'harmonisation des normes, établies aussi par l'ACIA, a-t-il touché vos entreprises?

[Français]

M. Christian Brun: Je représente surtout des pêcheurs. C'est vraiment le secteur de la transformation qui a été touché par l'harmonisation des normes. Nous avons eu très peu d'informations à ce sujet. Il y a eu un certain impact, et il ne fait que commencer à se faire sentir. Comme d'autres groupes, nous tentons de trouver une meilleure façon d'harmoniser les normes et de voir ce qu'il est possible de faire. Cela touche surtout le secteur de la transformation.

Je sais que Clearwater n'a pas énormément de harengs, mais il est possible qu'elle fasse partie de cette industrie. Les gens de cette entreprise auraient probablement une réponse plus appropriée à donner à votre question.

[Traduction]

Mme Karen Ludwig: Merci.

Christine?

Mme Christine Penney: Nous examinons de près l'harmonisation des exigences, car notre entreprise exporte dans 30 pays. Chaque marché a ses propres particularités qui peuvent devenir des barrières commerciales non tarifaires. L'harmonisation et les dispositions des accords comme le PTP nous importent beaucoup. Ces mesures garantissent que les gouvernements vont régler ces difficultés.

Par expérience, je dirais que l'Agence canadienne d'inspection des aliments jouit d'une excellente réputation à l'échelle internationale. Ses responsables collaborent bien avec leurs confrères à l'étranger. C'est important pour notre industrie que l'ACIA maintienne ce niveau de rigueur et sa réputation.

La réputation de Clearwater repose en grande partie sur la salubrité des produits de la mer canadiens. C'est donc très important.

Mme Karen Ludwig: Christian, vous avez parlé des politiques des propriétaires-exploitants. Puisque vous travaillez avec des pêcheurs, connaissez-vous une stratégie qui permet de garantir le succès dans la planification des pêches, comme le fait de confier l'entreprise à un membre de la famille ou de la protéger dans le marché canadien?

[Français]

M. Christian Brun: Si vous me le permettez, j'aimerais intervenir à ce sujet. C'est une très bonne question et je partage les préoccupations qui viennent d'être exprimées.

Nous travaillons depuis déjà cinq ans à essayer de trouver les meilleures solutions qui devraient convenir aux pêcheurs, à ceux qui désirent quitter l'industrie et, surtout, à ceux qui désirent la rejoindre.

Il y a toujours un roulement assez important. C'est bizarre puisque, il y a quatre ou cinq ans, on était très préoccupés par le départ de nos pêcheurs, surtout de nos aides-pêcheurs. Ils sont allés dans l'Ouest refaire leur vie. Certains sont restés dans cette région pendant une dizaine d'années.

Présentement, à cause des chocs économiques, il y a un retour vers l'Atlantique. Il y a donc davantage d'intérêt pour la relève dans les pêches, mais on ne dépend pas de ces bonnes nouvelles, qui sont très sporadiques. Elles arrivent de cette façon selon la conjoncture économique. On travaille très fort pour trouver des solutions permettant aux familles de conserver les permis mais aussi, d'abord et avant tout, de respecter et de faire attention à la politique des pêcheurs propriétaires et de la séparation des flottilles de l'Atlantique. Cette politique est extrêmement importante et cruciale pour nos pêcheurs.

[Traduction]

Le président: Merci.

Madame Ramsey, vous avez cinq minutes.

• (0915)

Mme Tracey Ramsey (Essex, NPD): Bonjour et merci de vos deux exposés. Je viens du sud-ouest de l'Ontario et je trouve que c'est fascinant de parler de l'importance de la pêche sur la côte Est pour notre économie et ces collectivités.

Je veux me pencher sur une préoccupation. Nous savons que les collectivités côtières triment dur pour assurer la durabilité et l'équité des contingents concernant les eaux canadiennes par rapport aux eaux internationales.

Le chapitre 20 du PTP exige de prévenir la surpêche et la surcapacité. Nous savons que la surpêche constitue un grave problème au Canada et dans le monde et qu'elle entraîne des conséquences sociales, économiques et environnementales.

Selon Pêches et Océans Canada:

Alors qu'il reste beaucoup à apprendre sur les conséquences à long terme de la surpêche, il existe suffisamment de preuves pour appuyer l'adoption de l'approche de précaution et pour s'assurer que les écosystèmes en entier, et non uniquement les stocks de poisson, sont pris en considération dans le cadre de la gestion des pêches.

Étant donné que le PTP comprendra 8 des 20 principaux pays qui exploitent la pêche, quelle sera l'incidence du traité sur les efforts visant à combattre la surpêche dans le monde, dans les eaux canadiennes et les eaux internationales?

Mme Christine Penney: Merci de la question, Tracey. C'est une question très importante dans le secteur des pêches.

Clearwater s'engage à respecter la durabilité. Nous avons investi des millions de dollars dans la recherche scientifique afin de bien gérer nos stocks de poisson.

Nous travaillons de très près avec Pêches et Océans pour réaliser des études précises sur le niveau de pêche durable correspondant à chaque espèce.

De plus, nous investissons beaucoup dans l'écoétiquetage de nos produits. Le Marine Stewardship Council est un chef de file mondial

de l'écoétiquetage qui effectue des évaluations rigoureuses et indépendantes de nos pêches.

Mme Tracey Ramsey: Ce sont des choses que nous faisons maintenant, mais que faudrait-il faire à la signature du PTP pour préserver ces mesures dans nos eaux internationales canadiennes? Nous savons qu'elles sont avoisinantes. On ne peut pas vraiment diviser... Il n'y a pas de frontières entre ces eaux.

Voulez-vous ajouter quelque chose, monsieur Brun?

[Français]

M. Christian Brun: J'avoue que les eaux internationales concernent un peu moins la pêche côtière. La réponse simple à votre question est que chaque secteur doit faire sa part pour protéger la durabilité de nos ressources.

En ce qui concerne les crustacés et le homard, qui sont les produits les plus importants en Atlantique, on a très bien réussi. La preuve a été faite. Il y a des niveaux historiques de pêche. Les pêcheurs ont fait eux-mêmes une très grande partie de ces sacrifices en laissant le homard à l'eau de différentes façons. Je ne ferai pas la liste des moyens qu'ils ont pris, mais c'est assez remarquable comparativement à d'autres pêches même au plan international ou dans les régions canadiennes.

Nous respectons aussi les approches de précaution, que nous utilisons depuis plusieurs années déjà. Les crustacés, évidemment, sont reconnus par le Marine Stewardship Council, qui est quand même un indicateur très important de la durabilité des espèces.

[Traduction]

Mme Tracey Ramsey: Merci.

Un certain Wilf Swartz du programme Nereus, de l'Université de la Colombie-Britannique, a dit ce qui suit:

Le marché des produits de la mer du Japon est déjà relativement accessible, puisque les tarifs pour la plupart de ces produits se situent à moins de 5 %... Par exemple, le tarif pour le homard est actuellement à 5 % au Japon...

Et il dit aussi:

Le fait d'éliminer cet obstacle de 5 % ne changera pas grand-chose, et il est fort peu probable que le PTP va grandement modifier le marché mondial du homard, puisque les tarifs sont déjà très bas.

Estimez-vous qu'il a raison? Si c'est le cas, quels autres marchés songez-vous percer qui imposent actuellement des obstacles tarifaires élevés pour le homard plus particulièrement? Nous n'allons mettre l'accent que sur le homard.

Mme Christine Penney: Je pense qu'il y a toujours place à la croissance et au développement du marché japonais. Nous avons parlé d'innovation un peu plus tôt. L'industrie des produits de la mer canadiens innove constamment. C'est l'une des raisons pour lesquelles nous sommes compétitifs à l'échelle mondiale.

Nous avons un peu parlé d'innovation dans le domaine des produits du homard congelés. Même si à l'heure actuelle nous exploitons essentiellement le marché du homard vivant au Japon, nous avons mis au point des technologies innovatrices pour les homards congelés qui nous permettent d'accéder à des marchés différents et d'élargir nos activités commerciales dans ces marchés.

Je pense certainement qu'il y a place à la croissance et que l'élimination des tarifs est une composante importante, peu importe à quel niveau ils se situent.

• (0920)

Mme Tracey Ramsey: Quel serait le prochain pays...

Le président: Madame Ramsey, je suis désolé mais vous avez largement dépassé les cinq minutes.

J'aimerais rappeler aux députés de jeter un coup d'oeil à leur montre. Je vous prierais d'essayer de ne pas poser des questions à la fin des cinq minutes qui vous sont allouées, parce que c'est plus difficile pour les témoins d'y répondre.

Nous allons maintenant céder la parole à M. Peterson pour cinq minutes.

M. Kyle Peterson (Newmarket—Aurora, Lib.): Merci, monsieur le président. Je vais strictement respecter ma limite de temps, je peux vous l'assurer.

Je vous remercie tous les deux d'être là aujourd'hui.

Monsieur Brun, j'ai une petite question pour vous pour mettre les choses en branle.

Vous avez mentionné que dans tout accord de libre-échange, il y a des éléments non négociables pour vous, c'est-à-dire que vous souhaitez conserver à tout prix ce que vous appelez le régime réglementaire « unique » du Canada atlantique. Vous avez parlé d'un modèle de propriétaire-exploitant.

Pouvez-vous nous en parler et nous expliquer ce type de modèle d'affaires?

[Français]

M. Christian Brun: Absolument.

Il y a la politique du propriétaire-opérateur et celle de la séparation de la flottille. Cela semble être des termes très compliqués, mais en fait, le terme « propriétaire-opérateur » veut dire que le pêcheur est propriétaire de son entreprise. Évidemment, des membres de sa famille peuvent travailler dans l'entreprise, mais il en est le propriétaire. Son nom est sur le bateau et c'est lui qui l'opère. Cela demeure une propriété et c'est très près de nos communautés. Il y a aussi un avantage pour ces communautés, car plusieurs pêcheurs y vivent, y habitent et y font leurs dépenses, qu'elles soient liées à la pêche ou à d'autres choses. Ils occupent nos territoires qui, autrement, auraient très peu d'activités économiques. C'est donc extrêmement important.

La séparation de la flottille signifie que ce n'est que le secteur de la capture, donc les pêcheurs eux-mêmes qui peuvent détenir ces permis. Une société, un dentiste à Toronto ou quelqu'un de l'extérieur qui n'a pas vraiment de lien direct avec la pêche ne peut pas détenir un privilège de pêche. Un droit de pêche, cela n'existe pas; c'est un privilège de pêche. Il ne faut pas oublier que l'industrie de la pêche n'est pas comme d'autres industries qui existent au Canada. C'est une industrie où les gens sont propriétaires et où il y a des intérêts communs.

Selon la loi, tous les Canadiens ont le droit de recevoir des bénéfices de ces pêches. C'est pour cela que c'est un partage de cette propriété commune. La pêche n'est pas une propriété privée.

[Traduction]

M. Kyle Peterson: Je vous remercie pour ces explications et ces détails.

Y a-t-il une composante du PTP qui selon vous menacerait ce modèle, ou bien estimez-vous qu'il pourra réussir lorsque le PTP sera officiellement adopté?

[Français]

M. Christian Brun: Selon nos lectures et nos études et d'après ce que nous a dit Pêches et Océans Canada en réponse à nos questions, rien ne menacerait ces politiques. Cependant, nous voulons toujours faire une mise en garde, étant donné que cette question est à ce point cruciale pour le Canada atlantique.

Nos craintes sont surtout liées au fait que certains pays qui font partie de cette entente, par exemple la Nouvelle-Zélande, ont des régimes très privatisés et complètement différents. Toutefois, nous entendons dire partout dans le monde que ceux qui ont opté pour une corporatisation ou une forte privatisation réfléchissent présentement à la possibilité de revenir à de plus grandes flottilles et à de petits bateaux. En effet, c'est beaucoup plus profitable pour la population. Les gros bateaux et tout le reste, cela fonctionne très bien, mais il faut un très important capital et un revenu très élevé pour les faire fonctionner. Ce n'est donc pas toujours la méthode la plus efficace pour pratiquer notre pêche.

[Traduction]

M. Kyle Peterson: Madame Penney, j'ai passé quelque temps à Halifax, et chaque fois que je rentrais à la maison, j'arrêtais au kiosque Clearwater qui se trouve à l'aéroport pour acheter un homard format « cabine ». Il est de taille parfaite.

J'ai quelques questions à vous poser, maintenant que j'ai ouvert l'appétit à tout le monde.

Vous avez dit que, selon vous, le marché japonais a toujours un grand potentiel de croissance, même si les tarifs ne sont pas très élevés. Vous avez également évoqué dans votre déclaration préliminaire que vous aimeriez bien essayer de percer le marché vietnamien. Comment cela pourrait-il se faire, à votre avis, et est-ce seulement les tarifs qui vous empêchent d'exploiter ce marché à l'heure actuelle?

Mme Christine Penney: J'estime qu'il y a une croissance considérable dans les marchés de l'Asie-Pacifique en général. Le marché vietnamien représente en fait une petite composante de notre chiffre d'affaires à l'heure actuelle, de sorte que l'élimination des obstacles nous aiderait très certainement à augmenter nos activités au Vietnam.

Nous avons un effectif de vente sur le terrain en Asie-Pacifique. La croissance généralisée de la classe moyenne en Asie-Pacifique est le moteur de la demande pour des produits de la mer de grande valeur. La réputation des produits de la mer canadiens est excellente. Nos produits sont reconnus comme étant de haute qualité et très sûrs. Voilà ce qui alimente la demande dans ces marchés et qui nous permet de prendre de l'expansion.

• (0925)

M. Kyle Peterson: Merci.

[Français]

M. Christian Brun: Est-ce que je peux ajouter un commentaire?

[Traduction]

Le président: Allez-y, monsieur.

[Français]

M. Christian Brun: Les tarifs pour le homard et les crustacés congelés sont beaucoup plus élevés que pour le homard vivant. Le fait d'éliminer ces tarifs serait très important, surtout dans le cas de pays comme le Vietnam, où passent beaucoup de crustacés qui aboutissent ensuite en Chine. Il y a aussi les marchés du Japon. Dans les mondes occidental et oriental, que ce soit dans les pays émergents ou dans les pays plus développés, les habitudes changent, notamment chez les jeunes, qui aiment normalement que leurs repas soient préparés beaucoup plus rapidement. Les produits vivants, qui sont relativement longs et difficiles à préparer, sont souvent remplacés par des produits congelés. Il s'agit donc là d'un énorme potentiel pour tous les pays faisant partie du Partenariat.

[Traduction]

Le président: Je vous remercie.

Nous allons passer à notre deuxième série de questions en commençant par Mme Lapointe.

[Français]

Mme Linda Lapointe (Rivière-des-Mille-Îles, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour et bienvenue aux témoins. Je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui. Il est très intéressant de parler des produits de la mer, surtout ceux qui proviennent de l'Atlantique. Ce sont d'excellents produits.

Certains pays subventionnent leur pêche. Or je constate que nous n'avons pas encore abordé la question des marchés subventionnés. Le Partenariat transpacifique permettrait-il de lutter efficacement contre les subventions et la surpêche?

Monsieur Brun ou madame Penney, j'aimerais connaître votre opinion à ce sujet.

M. Christian Brun: Je vais faire un bref commentaire.

Le fait qu'on ait subventionné fortement des énormes flottilles est une préoccupation à travers le monde. J'ai moi-même été témoin de cela dans certaines régions européennes où il y a des flottilles composées d'énormes navires qui ressemblaient presque à des navires de guerre.

Évidemment, cela a selon nous des conséquences néfastes sur l'environnement et sur la conservation des espèces à travers le monde. Si on trace un très gros portrait de la situation, on constate qu'il est difficile de maintenir et de conserver plusieurs de nos espèces de façon durable.

À mon avis, ces situations suscitent des réflexions dans des pays qui ont abusé ou qui abusent actuellement du système. Ces pays essaient d'aller un peu trop vers le « *bigger is better* ». Cela incite aussi à la réflexion. On se demande si ces stratégies ont réellement fonctionné. Fait-on face aux mêmes problèmes avec un petit nombre de flottilles composées d'énormes navires qu'avec ce qu'on avait il y a une cinquantaine d'années ou une génération passée, où il y avait beaucoup plus de petits navires et où beaucoup plus de gens profitaient des bénéfices? De plus, ces bénéfices restaient à l'intérieur des pays et étaient partagés entre beaucoup plus de personnes.

L'Écosse est justement en train de réfléchir à la possibilité de revenir à des flottilles composée d'un plus grand nombre de bateaux ayant de moins gros moyens, afin de mieux partager les bénéfices du monde de la pêche.

Mme Linda Lapointe: Merci.

Madame Penney, avez-vous quelque chose à ajouter au sujet des subventions?

[Traduction]

Mme Christine Penney: Je suis d'accord avec mon collègue pour dire que les subventions à l'industrie de la pêche en général faussent le marché et qu'elles créent quelquefois des problèmes en matière de pêche durable. Dans la mesure où nous pouvons réduire les subventions à l'industrie de la pêche dans son ensemble, cela aidera l'industrie des produits de la mer canadiens à être plus compétitive, tout en protégeant la durabilité des stocks de poisson en général.

Pour ce qui est des structures de l'industrie, mon collègue a soulevé un point concernant les bateaux de grande taille comparativement à ceux de petite taille. De notre point de vue, il y a une place pour tous ces types de bateaux dans les pêches canadiennes. Certaines pêches sont plus appropriées pour de petits bateaux et plus conformes à la politique du propriétaire-exploitant, et il y a aussi les pêches extracôtières, qui sont éloignées des côtes et qui nécessitent des bateaux de grande taille avec du matériel de transformation à bord. Ces navires peuvent fournir d'excellents emplois stables l'année durant pour nos pêcheurs.

Nous appuyons les politiques au Canada qui incitent la diversité au sein de l'industrie de la pêche et qui respectent les pêches qui sont appropriées pour les petits bateaux, ainsi que celles qui nécessitent des bateaux de plus grande taille qui doivent disposer de capacités technologiques plus poussées.

• (0930)

[Français]

Mme Linda Lapointe: Merci beaucoup de ces précisions.

[Traduction]

Le président: Merci, madame Lapointe.

Nous cédon la parole à M. Van Keresten pour quatre minutes. Allez-y, monsieur.

M. Dave Van Kesteren (Chatham-Kent—Leamington, PCC): Merci, monsieur le président.

Je vous souhaite la bienvenue, madame Penney. Bienvenue à vous aussi, Christian. C'est une discussion fascinante.

Dans ma circonscription, il y a le plus grand port de pêche d'eau douce dans le monde; il s'agit de Wheatley. Mais je dois admettre que j'en ai beaucoup à apprendre sur l'industrie de la pêche. Je me réjouis à l'avance du voyage que nous allons effectuer dans l'Est.

Monsieur Brun, votre passion est quelque peu différente de ce à quoi nous sommes habitués. Je suppose que votre syndicat est plus préoccupé par la propriété privée, c'est-à-dire des gens qui ont des bateaux et ce sont eux qui composent ce syndicat. Je partage certaines de vos préoccupations. Je n'en connais pas suffisamment sur l'industrie pour prendre une décision éclairée ou prendre position, mais je suis certainement prêt à écouter. Et je comprends votre point de vue.

Ce matin, nous parlons du PTP. Ce que nous voulons vraiment entendre, comme on dit, c'est « Vous êtes pour ou vous êtes contre ». Je vous demande donc, monsieur Brun, quelle est votre position sur le PTP? Êtes-vous pour ou êtes-vous contre?

[Français]

M. Christian Brun: C'est très clair que nous sommes en faveur de l'accord. Je n'ai peut-être pas été assez clair lors de ma présentation, mais nous sommes en faveur de toutes les possibilités de réduction des tarifs sur les produits de la mer. Nous n'avons qu'une réserve et je l'ai mentionnée lors de ma présentation. Je crois que j'ai suffisamment déjà expliqué les raisons à cet égard. Nous sommes en faveur de l'accord puisqu'il permet d'augmenter la valeur de nos produits.

Le monde asiatique constitue un des trois grands axes de ce triangle, dont je parlais précédemment, pour ce qui est de l'exportation des produits canadiens de la mer. C'est très peu développé, surtout pour le homard et les crustacés congelés. Ces deux produits sont d'une grande valeur économique pour le Canada.

Le triangle est très important. On a un potentiel énorme en Asie et en Europe, deux marchés qui n'ont pas été développés. Ce sont deux endroits où on vérifie la possibilité d'une diminution tarifaire.

L'augmentation de la valeur de nos produits de la mer canadiens est très importante pour arriver à établir cette stratégie.

[Traduction]

M. Dave Van Kesteren: Je vous remercie, monsieur. Voilà essentiellement ce que je voulais savoir. Vous avez été très clair et je vous en remercie. Je pense que nous avons tous hâte de nous rendre dans l'Est et d'en apprendre davantage sur l'industrie des produits de la mer. Je suis d'accord avec vous pour dire que c'est un élément très très important pour votre économie, ainsi que pour celle du Canada dans son ensemble, mais il est aussi très important de bien faire les choses pour en assurer la durabilité. Je suis très heureux de constater que vous êtes également très actifs à cet égard.

Madame Penney, peut-être pourriez-vous me dire comment vous envisagez l'avenir de l'industrie? En tenant compte de la question de la durabilité dont on vient de parler, quel serait pour vous le potentiel de croissance? En terme de chiffres, parlons emploi. Avez-vous songé à cette question? Est-ce que vous pourriez présenter le fruit de vos réflexions au Comité?

Mme Christine Penney: Je n'ai pas d'estimations précises sur la croissance de ces marchés avec le PTP, mais il y a certainement des éléments fondamentaux qui vont favoriser l'augmentation de la valeur des fruits de mer canadiens. Nous avons un approvisionnement limité de fruits de mer sauvages au Canada, parce que nous en gérons la durabilité. Nous faisons un assez bon travail à ce niveau.

J'ai parlé plus tôt de la certification du Marine Stewardship Council, le MSC. Le Canada est un des pays avec le plus de pêches certifiées conformément à cette norme, qui est considérée comme la plus haute norme mondiale en matière de durabilité environnementale. Nous avons fait un bon travail pour protéger la durabilité de nos ressources. Notre secteur s'est engagé envers cela. C'est la base de ce que nous faisons.

Étant donné que l'approvisionnement est limité, parce qu'on gère la ressource à des niveaux durables, plus la demande pour les fruits de mer canadiens croît, plus nous pouvons en développer la valeur. Cela rapporte plus d'argent à l'économie canadienne. Cela nous permet de réinvestir dans nos entreprises, dans des éléments clés comme l'innovation, qui est essentielle afin que nous réussissions sur les marchés internationaux. Cela nous permet d'innover par rapport à nos produits. Nous pouvons réinvestir dans nos navires et notre infrastructure, ainsi que dans nos effectifs et nos collectivités. Nous voyons le PTP comme une composante centrale de tout cela.

● (0935)

Le président: Merci, madame Penney, et merci d'être venue pour représenter Clearwater...

[Français]

M. Christian Brun: Monsieur le président, j'aimerais ajouter quelque chose sur la question de l'emploi. Je n'ai besoin que de cinq secondes.

[Traduction]

Le président: Oui, allez-y, monsieur Brun, mais très brièvement, s'il vous plaît.

[Français]

M. Christian Brun: Le secteur de la pêche est le plus grand employeur privé dans les provinces de l'Atlantique avec ses 25 000 emplois directs et indirects.

[Traduction]

Le président: Merci beaucoup, monsieur. Merci de nous l'avoir rappelé.

Cela met fin aux témoignages.

Monsieur Brun, merci d'avoir participé par téléphone. Nous vous souhaitons, ainsi qu'à toutes les personnes que vous représentez, une saison de pêche prospère et sécuritaire cette année. Portez-vous bien et merci beaucoup d'avoir été des nôtres.

Merci aussi à Mme Penney.

Nous allons maintenant passer à huis clos. Nous prendrons cinq minutes pour nous occuper d'une motion.

Merci encore à tout le monde.

[La séance se poursuit à huis clos.]

● (0935)

(Pause)

● (0950)

[La séance publique reprend.]

Le président: Nous sommes de retour. Nous recevons Christina Burridge, de la BC Seafood Alliance, et Derek Butler, de l'Association of Seafood Producers de St. John's, Terre-Neuve. Regardez cela, nous avons une personne de la côte Est et une autre de la côte Ouest.

Bien sûr, nous examinons le PTP et vous allez nous parler de ses conséquences. Nous souhaiterions que vous respectiez la limite de cinq minutes.

Dans environ 20 minutes, vous allez entendre un peu de chahut, parce qu'il y a une série de votes à la Chambre des communes. Voici comment nous allons fonctionner: nous allons vous donner à chacun cinq minutes, et puis chaque parti pourra discuter un peu avec vous. Ensuite nous allons conclure, probablement autour de 10 h 15. Merci d'être présents.

Christina, voulez-vous débiter pour cinq minutes? Allez-y.

Mme Christina Burridge (directrice exécutive, BC Seafood Alliance): Bonjour tout le monde. Je m'appelle Christina Burridge. Je suis la directrice exécutive de la B.C. Seafood Alliance. L'alliance est un organisme-cadre dont les 17 membres représentent environ 90 % des fruits de mer sauvages récoltés sur la côte Ouest du Canada, et cela représente environ 850 millions de dollars annuellement.

Nous collaborons étroitement avec la Seafood Producers Association de la Colombie-Britannique. Ils représentent les grands transformateurs de fruits de mer sauvages, et nos deux associations collaborent étroitement. Nos positions s'harmonisent presque toujours, et c'est certainement le cas en matière de politiques commerciales.

Il y a trois choses que l'on attend du gouvernement: un accès garanti à la ressource, un cadre réglementaire moderne et stable et l'accès au marché. Voilà les trois choses que nous ne pouvons pas faire nous-mêmes.

Presque toutes les importations de fruits de mer qui arrivent au Canada sont en franchise de douanes, et notre objectif est que nos partenaires commerciaux nous offrent le même accès. La Colombie-Britannique exporte environ 1 milliard de dollars annuellement de fruits de mer sauvages et d'élevage; environ deux tiers vont aux États-Unis, et un tiers vers l'Asie. L'accès aux États-Unis se fait déjà en franchise de douanes en vertu de l'ALENA. Presque toutes les exportations vers l'Asie, environ 337 millions de dollars, sont constituées de fruits de mer sauvages tels que les crevettes, le crabe, la morue charbonnière, le saumon, la panope, les oursins et les concombres de mer. Il s'agit d'environ 179 millions de dollars vers la Chine; 108 millions de dollars vers le Japon; 31 millions de dollars vers Hong Kong; et environ 19 millions de dollars vers le Vietnam.

Le Japon et le Vietnam représentent les victoires immédiates pour nous dans le Partenariat transpacifique, mais comme beaucoup d'autres, nous espérons que la Chine s'y joigne éventuellement. Les tarifs sur les produits de la mer au Japon varient de 2,5 à 10,5 %, et presque toutes les importations vers le Vietnam font l'objet d'un tarif de 20 %. Notre plus proche compétiteur est l'Alaska, qui produit les mêmes espèces dans les mêmes formats et les vend aux mêmes marchés, mais à l'avantage de produire un volume 10 fois plus grand que nous.

Nous avons vu directement les gains faits par les exportateurs de fruits de mer de l'Alaska lorsque l'ALE KORUS avec la Corée est entré en vigueur en 2012, trois ans avant l'entrée en vigueur de l'accord Canada-Corée. Ces exportateurs ont profité d'un avantage commercial grâce à des tarifs plus bas qu'il nous a été difficile d'égaliser.

Ce serait catastrophique pour nous si les États-Unis ratifiaient le PTP, mais pas le Canada; cela rendrait immédiatement nos produits non concurrentiels au Japon et au Vietnam, et nous ne pourrions pas créer de nouveaux marchés dans la région du PTP, comme en Malaisie, au Brunei ou au Pérou.

En plus des avantages tarifaires du PTP, nous croyons fermement que la codification des règles aidera les exportateurs canadiens à composer avec les barrières non tarifaires, comme celles des enjeux phytosanitaires. Des règles uniformes appliquées uniformément profitent à tous les exportateurs.

Nous appuyons le PTP, parce que l'accès à des consommateurs prospères, et de plus en plus prospères, dans la région du Pacifique est la meilleure façon de faire augmenter la valeur d'une ressource limitée. L'accès signifie, premièrement, plus d'argent dans l'économie canadienne, et des emplois et des revenus pour les familles et les collectivités tout le long de la côte. C'est le moteur de notre secteur.

Merci de m'avoir donné l'occasion de faire cette brève déclaration.

• (0955)

Le président: Merci, et merci à vous de vous être levés si tôt pour être avec nous, et merci d'être arrivés à l'heure.

Nous allons maintenant passer à Terre-Neuve.

Monsieur Butler, vous avez cinq minutes ou moins. Allez-y.

M. Derek Butler (directeur exécutif, Association of Seafood Producers): Merci. Bonjour et merci de m'avoir invité à comparaître devant vous ce matin.

Brièvement, l'ASP est l'association professionnelle qui représente les transformateurs des produits de la mer de la province. Les membres produisent la vaste majorité de la production totale, qui se chiffre à environ 1 milliard de dollars, quoique cela varie d'une année à l'autre.

Comme vous le savez bien, l'industrie des produits de la mer dépend du commerce international. À ce jour, j'ai comparu devant trois comités parlementaires dont deux fois, soit 66 %, devant le Comité du commerce et non pas, comme on a pu le croire, devant le Comité des pêches et des océans. Il est utile de comparaître devant le Comité des pêches pour parler de l'octroi de permis et d'allocations, mais il est vraiment très approprié pour nous de participer à une réunion du Comité du commerce, parce que nous sommes un secteur commercial.

Il y a quelques années, à titre d'exemple, je suis allé à Boston et j'ai été impressionné de voir la délégation de l'Île-du-Prince-Édouard, qui comprenait un certain nombre de ministres. J'ai serré la main à l'un d'eux et lui ai dit: « Vous devez être le ministre des Pêches », il m'a répondu: « Non, je suis le ministre des Affaires et je suis l'hôte de la réception, car la pêche est un secteur commercial. Nous ne sommes pas ici pour parler de permis ou d'allocations. Nous sommes ici pour vendre et pour faire des affaires. » J'ai trouvé cela tout à fait raisonnable.

Cette année, à Boston, nous étions représentés par notre ministre des Pêches et notre premier ministre provincial, ce que nous avons vraiment apprécié.

Comme je le disais, nous dépendons du commerce international. Même si les Canadiens doublaient, triplaient ou même quadruplaient leur consommation de produits de la mer — ce qui serait très bien —, ils n'arriveraient pas à manger tout ce que nous produisons. Nous devons vendre à l'étranger. Nous sommes heureux de vendre nos produits au Canada, dans nos provinces respectives et ailleurs au pays, mais le fait est que 80 à 90 % de la production de Terre-Neuve-et-Labrador, et, je pense, 76 % de la production canadienne, est vendue sur les marchés internationaux. Cela a toujours été ainsi et le sera toujours. C'est d'ailleurs la raison qui a attiré les premiers colons — lorsque la morue, dans notre cas, approvisionnait le marché européen. C'est assez remarquable. Nous avons des centaines d'années d'expérience dans le commerce, et ce sera toujours ainsi.

Donc, puisque nous devons vendre — et c'est pour cette raison que j'appuie le PTP — nous voulons simplement nous assurer que les règles du jeu sont équitables pour tous, que nos produits sont vendus et distribués sur des marchés qui n'appliquent pas de droits défavorables ou punitifs ni d'autres obstacles non commerciaux, comme ceux que Christina vient de mentionner.

Nous vendons un excellent produit. Cela, nous le savons. Je dis souvent aux gens que c'est la dernière protéine sauvage. Mis à part la chasse sportive, c'est la dernière protéine sauvage au monde, et cela souligne l'importance de bien gérer les pêches pour qu'elles soient durables, et, à cet égard, nous apprécions l'aide du gouvernement par l'entremise du MPO.

Nous savons également que la demande est très forte pour les produits de la mer, qu'ils soient sauvages ou de culture. Mes membres pratiquent surtout la pêche en mer, plutôt que l'aquaculture, et cela a de nombreuses conséquences, mais nous savons que la demande est très élevée et nous savons que notre produit est excellent.

Plus précisément, pour ce qui est du PTP et de la raison pour laquelle nous pensons que c'est un bon accord pour les produits de la mer et notre industrie, et pour laquelle notre association professionnelle l'appuie, permettez-moi de vous donner quelques exemples rapidement.

Premièrement, nous exportons la plupart de nos produits, comme je le disais il y a un instant. Nous allons toujours exporter et nous voulons pouvoir le faire dans de bonnes conditions.

Deuxièmement, les pays du PTP représentent une proportion importante et croissante des principaux marchés mondiaux des produits de la mer, à la fois des marchés établis et de nouveaux débouchés qui se développent.

Troisièmement, les pays représentés au PTP imposent sur les produits de la mer des tarifs assez élevés. Ils peuvent atteindre 34 %. C'est beaucoup. Prenez n'importe quelle petite, moyenne ou grande entreprise, et imaginez les marges dont elle a besoin pour être rentable; or, ce genre de tarifs empêchent le consommateur d'avoir accès à un poisson de qualité, ils restreignent l'accès au marché et limitent les endroits où nous pouvons vendre.

Cela m'amène à ma quatrième raison. L'effet de la réduction des tarifs ne se limite pas à ce qui se passe sur les marchés visés, en l'occurrence ceux du PTP. Lorsque les tarifs changent dans un marché donné, ou plusieurs marchés, comme c'est le cas pour cet accord, cela peut modifier le flux des échanges commerciaux qui ne sont pas parties à l'accord, et cela peut également procurer certains avantages.

J'ai déjà fait valoir cet argument au sujet de l'AECG. À titre d'exemple, nous vendons en moyenne 70 % de notre crabe des neiges aux États-Unis et 30 % au Japon. Dans le cadre de l'AECG, le tarif de 8 % sur le crabe des neiges sera éliminé sur ce marché, et ce marché s'ouvrira à notre crabe des neiges. La question n'est pas simplement de savoir quelle sera l'augmentation de nos ventes de produits en Europe, mais également — écoutez bien — de quelle manière cette nouvelle dynamique créée par les débouchés en Europe vont modifier nos rendements aux États-Unis et au Japon.

En théorie, je pense que nous allons vendre du crabe des neiges en Europe; en théorie toujours, nous pourrions ne pas vendre une autre livre de crabe des neiges là-bas. Mais le rendement sur les autres marchés pourrait quand même augmenter, puisque nous aurons ce potentiel.

• (1000)

C'est comme cela que ça fonctionne. Je pense que cela s'applique également au PTP. C'est pourquoi nous sommes en faveur d'accords commerciaux qui éliminent ou réduisent les tarifs, et c'est pourquoi nous avons également appuyé l'AECG.

En terminant, nous appuyons l'AECG, nous sommes en faveur de l'élimination des tarifs sur les produits de la mer et nous souhaitons que les règles du jeu soient plus équitables pour la vente de nos produits, car nous sommes une industrie commerçante.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui et je serai heureux de répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur. C'est incroyable, le volume que nous produisons au Canada et que nous exportons.

Les députés vont maintenant vous poser quelques questions. Nous allons commencer par M. Hoback, qui a quatre minutes.

M. Randy Hoback (Prince Albert, PCC): Merci, monsieur le président. Je vais partager mon temps avec M. Van Kesteren, donc je poserai une question et il en posera une.

Monsieur, à la fin de votre exposé, vous avez dit l'AECG, mais je pense que vous vouliez aussi parler du PTP, n'est-ce pas?

M. Derek Butler: Oui. J'ai dit que nous appuyons l'AECG et le PTP. Nous appuyons les deux pour les mêmes raisons.

M. Randy Hoback: Lorsque vous dites que l'élargissement des marchés pourrait améliorer votre rendement, cela me paraît très sensé. Nous l'avons constaté dans le secteur du boeuf, où la même chose s'est produite. Il y a cinq ans, on ne pouvait pas écouler nos vaches même en les donnant gratuitement, et aujourd'hui, elles se vendent 2 000 \$, et même plus lorsqu'elles sont pleines. Vous avez entièrement raison.

Je m'inquiète des obstacles non tarifaires. De quelle manière est-ce que cet accord contribuera à éliminer les obstacles non tarifaires et permettra de régler rapidement les différends, s'il y en a?

M. Derek Butler: Je pense que Christina en a évoqué un. Nous nous connaissons à force de nous côtoyer dans le secteur. Peut-être serait-elle préparée à expliquer comment la question phytosanitaire peut s'avérer être un obstacle non tarifaire.

Mme Christina Burrige: Nous constatons, effectivement, que l'élimination des tarifs s'accompagne souvent d'une prolifération d'obstacles non tarifaires, dont les exigences phytosanitaires que les pays utilisent comme armes. On le constate en ce moment avec la Chine. Ceci dit, et l'Accord économique et commercial global en est un bon exemple, les ententes commerciales prévoient généralement la résolution des différends dans un forum commun qui établit des règles claires, ce qui est quasiment aussi important que les obstacles tarifaires.

• (1005)

M. Randy Hoback: Bien sûr, les multiples niveaux vous donnent la discipline d'autres partenaires tous contraints d'agir en fonction des règles.

Je vais maintenant passer la parole à M. Van Kesteren.

M. Dave Van Kesteren: Merci, monsieur le président, et merci à tous de votre présence aujourd'hui.

Je trouve la discussion de ce matin vraiment intéressante. Je répète ce que j'ai dit au dernier groupe de témoins. Nous avons vraiment hâte de visiter la côte Est. Nous nous sommes rendus dans l'Ouest, mais, hélas, nous n'avons pas eu la chance de visiter les installations de pêche. J'espère que ce sera un objectif majeur de la visite à venir.

J'ai évoqué l'emploi, avec le dernier groupe de témoins. Je suis particulièrement intéressé par ce voyage à Terre-Neuve du fait de la dévastation qui a frappé le Rocher après l'écroulement des stocks de morues. J'ai eu l'occasion de me rendre là-bas une ou deux fois. Je suis curieux: Pensez-vous qu'on puisse ressusciter l'industrie de la pêche, même si ce n'est pas spécifiquement la morue? Croyez-vous qu'il existe des occasions de croissance et la possibilité pour les jeunes hommes et femmes qui ont dû quitter la province par le passé de trouver du travail. Va-t-il y avoir de l'emploi sur l'île, notamment grâce à des traités comme le Partenariat transpacifique?

M. Derek Butler: Excellente question. J'aimerais avoir l'occasion d'en discuter autour d'un bon repas, de produits de la mer, de préférence. La mise à pied à la suite de l'écroulement des stocks de morues a été la plus grosse mise à pied industrielle...

M. Dave Van Kesteren: Arrêtez, arrêtez.

M. Derek Butler: ... dans l'histoire canadienne il y a eu des répercussions considérables partout dans le Canada atlantique. Nous constatons maintenant une évolution de l'écosystème, avec une augmentation de la biomasse de morue, et une abondance de morues du Nord. J'estime qu'on aura à nouveau une pêche commerciale en temps opportun, dans trois, cinq ou sept ans. Cela s'accompagnera de la diminution de valeur des crustacés, vue que les crustacés déclinent quand les poissons de fond se rétablissent. Le prix par unité des crustacés est bien plus rentable pour le secteur, les pêcheurs et les producteurs, que le prix par unité du moment des poissons de fond. Il y a donc des défis. Des ententes commerciales comme le PTP et l'AECG sont l'occasion d'apporter plus de valeur au secteur dès maintenant. Cela nous aidera, je pense, à nous équiper des outils voulus pour affronter l'évolution de l'écosystème. Nous vivons une époque de transition qui va être difficile pendant un certain temps.

M. Dave Van Kesteren: Merci, monsieur Butler. Mon temps est écoulé, mais votre invitation à un repas de poisson n'est pas tombée dans l'oreille d'un sourd. C'est une conversation que j'aimerais beaucoup avoir. Merci.

Le président: Oui nous avons hâte de faire le voyage cet automne.

Monsieur Dhaliwal.

M. Sukh Dhaliwal (Surrey—Newton, Lib.): Merci, monsieur le président, et merci à vous, madame Burridge et monsieur Butler.

En Colombie-Britannique, la plus grosse exportation agroalimentaire est les produits de la mer. Quelle sera selon vous l'évolution à long terme du marché de la main-d'oeuvre, grâce à l'accès à ces nations dans le cadre du Partenariat transpacifique?

Mme Christina Burridge: Sans dire que le PTP va créer des emplois, je pense qu'il y aura plus d'emplois de meilleure qualité.

Notre industrie vise à maintenir des emplois annuels plutôt que saisonniers, autant pour les pêcheurs que les travailleurs dans les usines de transformation. Nous voulons que l'exploitation s'échelonne sur 40 à 50 semaines par année. Mon confrère Derek a aussi parlé de l'effet d'entraînement des nouveaux débouchés et de leur incidence sur la dynamique du commerce actuel. Ce partenariat créera certainement des emplois plus sûrs à plus long terme, même si leur nombre n'augmente pas de façon marquée.

M. Sukh Dhaliwal: À l'exception des pêches, cette expansion aiderait-elle indirectement d'autres industries en Colombie-Britannique?

Mme Christina Burridge: Cela ne fait aucun doute. Les industries de la glace, du transport et de l'emballage sont très nombreuses dans les petites collectivités le long de la côte. Le PTP générerait aussi du travail pour le port de Vancouver et les compagnies aériennes qui desservent l'aéroport YVR.

M. Sukh Dhaliwal: Vous avez indiqué que si les États-Unis ratifient le PTP, il fallait leur emboîter le pas. Mais d'après ce que l'on entend au sud de la frontière, les démocrates et les républicains y sont tous deux défavorables.

Croyez-vous qu'il ne faut pas se presser de ratifier le Partenariat et qu'il vaut mieux consulter les industries et les gens davantage et attendre les résultats des élections américaines?

●(1010)

Mme Christina Burridge: Je vois que le Canada est prêt à signer le PTP. Il se peut qu'un certain nombre de pays attendent les élections américaines ou la décision des États-Unis. Si jamais le PTP tombe à l'eau, j'encourage fortement le Canada à entamer sur le champ des négociations bilatérales avec certains de ces pays pour réduire les tarifs et clarifier les règles de commerce. Selon moi, c'est une occasion à ne pas manquer. En tant que pays, nous ne pouvons pas nous permettre d'être laissé de côté.

M. Sukh Dhaliwal: Nous avons déjà des accords de commerce bilatéraux avec le Japon et le Vietnam. Avec quel autre pays devrions-nous avoir de tels accords?

Mme Christina Burridge: Même le Japon et le Vietnam imposent encore des tarifs très élevés sur les produits de la mer. J'aimerais que le Canada prenne part à des négociations directes en vue d'éliminer ces tarifs. Les tarifs qui s'appliquent au Japon sont très difficiles à justifier, et le Vietnam a connu une progression fulgurante en tant que marché d'exportation. Les Vietnamiens sont de plus en plus nantis. Nous pourrions clairement élargir nos horizons en réduisant de 20 % le prix de nos produits.

Le président: Merci.

Madame Ramsey, allez-y.

Mme Tracey Ramsey: Merci beaucoup de vos exposés. C'est merveilleux d'entendre des représentants des deux côtes.

Je pense qu'un de mes collègues a demandé à Mme Burridge si le PTP allait créer des emplois et engendrer des retombées en Colombie-Britannique. Je vais poser le même genre de question à M. Butler.

Des témoins nous ont dit que le PTP causerait 58 000 pertes d'emploi et ne stimulerait aucunement la croissance au Canada. Vous avez dit ce matin que vous étiez un des secteurs qui profiteraient du PTP. Il faut donc savoir comment compenser ces 58 000 emplois perdus dans d'autres secteurs.

Monsieur Butler, pouvez-vous dire si le PTP créera des emplois? Avez-vous réalisé une analyse du taux de création d'emplois prévu dans votre industrie?

M. Derek Butler: Oh, c'est une excellente question, là encore. Il faudrait que vous veniez dîner aussi.

Des voix: Oh, oh!

Mme Tracey Ramsey: Ce serait avec un grand plaisir.

M. Derek Butler: Je dirais comme Christina. On l'a vu dans d'autres pays, comme en Islande. Il n'y a pas forcément d'augmentation directe du nombre d'emplois, mais de meilleurs emplois, des emplois rémunérés et à plus long terme, et des augmentations en saison.

Dans notre secteur, l'une des difficultés vient du fait que quand l'activité de pêche de crustacés diminue, laquelle est exigeante en investissement, il y a augmentation du côté de la pêche de poissons de fond, qui est exigeant en main-d'oeuvre. Terre-Neuve est passé de la province qui avait la plus jeune population au Canada et l'un des taux de croissance les plus rapides par habitant à la province ayant la population la plus âgée au pays et, je pense, le plus faible taux de natalité au Canada ou en Amérique du Nord, par état ou par province. J'ai vérifié cela il y a quelques années.

Donc, la main-d'oeuvre pose problème, alors que nous revenons à la pêche aux poissons de fond, parce que cela exige tellement de travailleurs. C'est un secteur très différent de celui de la pêche à la crevette ou aux crabes des neiges, nos principales industries. Il y aura, c'est sûr, augmentation de l'emploi.

Mme Tracey Ramsey: Ma deuxième question porte sur les défis sanitaires et phytosanitaires. Nous en avons entendu parler par d'autres témoins d'autres secteurs, aussi. En fait, je pense que vous l'avez très bien dit, madame Burridge, ce n'est pas tant les tarifs qui sont les obstacles — ce sont les obstacles non tarifaires.

Vous avez parlé de tout un tas d'espèces que vous pêchez, comme le crabe, le panope et le saumon. Pouvez-vous nous parler des défis sanitaires et phytosanitaires et des problèmes d'harmonisation que vous connaissez avec les pays du PTP qui nous intéressent?

Mme Christina Burridge: Nous avons eu récemment des difficultés avec le Japon, par exemple, en ce qui a trait au homard, je pense aussi aux huîtres de la Colombie-Britannique. C'est le genre de choses qui tendent à prendre du temps à se régler, et on finit par se retrouver avec des règlements différents d'un pays à l'autre.

Je sais que ce n'est pas exactement l'un des pays du PTP, mais, par exemple, nous avons un problème en ce qui concerne les crevettes envoyées en Chine et l'utilisation de certains types d'additifs. Ce qui est permis en Chine ne l'est pas, par exemple, au Japon. Ce sont les

deux principaux marchés pour ce produit, alors nous aimerions qu'à un moment donné, l'approche soit uniforme relativement à ce genre de questions.

● (1015)

Mme Tracey Ramsey: Pouvez-vous nous dire comment, à votre avis, ce genre d'enjeux pourront être réglés dans le cadre du PTP?

Mme Christina Burridge: Je pense que c'est possible parce que vous avez un forum pour résoudre ce genre d'enjeux. Il est possible de créer une approche commune fondée, disons, sur ce qui est permis en vertu du Codex. Je crois que nous pouvons en venir au point où les pays participants — et on pourrait s'attendre à ce que cela arrive éventuellement — adoptent ce genre d'approche commune.

Le président: Merci.

Ceci met fin à notre réunion de ce matin. Je remercie nos témoins de la Colombie-Britannique à Terre-Neuve. Votre industrie est importante. Je vous remercie pour vos exposés et l'excellent dialogue que nous avons pu avoir.

N'hésitez pas à nous envoyer tout autre renseignement. Nous avons encore quelques mois de travail à faire sur ce rapport, et nous vous en enverrons une copie quand il sera fait. Merci de vous être joints à nous ce matin.

Cela dit, la séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>